



## Vente terrain succession

Par **evard**, le **20/02/2011** à **16:25**

Bonjour,

Mon père veuf depuis 2003 veut vendre un terrain qui se trouve à côté de sa maison. Lors de la succession à la mort de ma mère la maison + le terrain avaient été estimés à 175 000 Euros

Il prévoit la vente du terrain environ 80 000 Euros

Y a-t-il une plus value ???

Merci de votre réponse

Par **edith1034**, le **20/02/2011** à **16:42**

à priori non puisqu'à vous lire il s'agit de la vente d'une parcelle pour un prix bien inférieur à l'ensemble

pour tout savoir sur le la vente immobilière

<http://www.fbis.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>